

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 07/12/2022

Publication :
le 16/12/2022

Délibération n° D-2022-483

Requalification de la place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel
de Ville - Approbation des marchés de travaux

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT.

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN.

Direction de l'Espace Public**Requalification de la place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel de Ville - Approbation des marchés de travaux**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les études sur le projet de requalification de la place Martin Bastard et des rues avoisinantes sont abouties et ont permis le lancement de la consultation des entreprises pour la phase travaux.

La consultation comporte 3 lots.

Après déroulement de la consultation, les marchés ont été attribués comme suit :

Lot N°	Désignation	Attributaire	Montant en € HT	Montant en € TTC
1	Terrassement, voirie, assainissement	EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST – LA CRECHE (79)	2 258 693,20	2 710 431,84
2	Réseaux souples et éclairage	BOUYGUES ENERGIES SERVICES – NIORT (79)	422 173,61	506 608,33
3	Aménagement végétal, arrosage et mobiliers spécifiques	ID VERDE – PRIN-DEYRANCON (79)	341 628,54	409 954,25
Montant total des marchés de travaux			3 022 495,35	3 626 994,42

Pour rappel, décomposition en tranches :

- Tranche ferme : place Martin Bastard, rue de l'hôtel de Ville, rue de la Préfecture, rue Emile Bèche, place des Tribunaux ;
- Tranche optionnelle 1 : rue de l'Abreuvoir ;
- Tranche optionnelle 2 : rue du Palais ;
- Tranche optionnelle 3 : rue Duguesclin ;
- Tranche optionnelle 4 : remise en état luminaires du perron de l'Hôtel de Ville ;
- Tranche optionnelle 5 : remplacement luminaires du perron de l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, une Prestation Supplémentaire Eventuelle est instaurée pour la mise en place de lisses métalliques de protection des espaces végétalisés.

Sur ces bases, les marchés sont attribués de la façon suivante :

Lot 1 : terrassements, voirie, assainissement : Entreprise EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST – LA CRECHE (79)

- TF : 1 559 703,80 € HT - 1 871 644,56 € TTC ;
- TO1 : 196 689,10 € HT – 236 026,92 € TTC ;
- TO2 : 297 876,50 € HT – 357 451,80 € TTC ;
- TO3 : 204 423,80 € HT – 245 308,56 € TTC ;
- TO4 : non concerné ;
- TO5 : non concerné ;
- TOTAL : 2 258 693,20 € HT - 2 710 431,84 € TTC.

Lot 2 : réseaux souples et éclairage : Entreprise BOUYGUES ENERGIES SERVICES – NIORT (79)

- TF : 321 797,24 € HT – 386 156,69 € TTC ;
- TO1 : 22 930,18 € HT – 27 516,22 € TTC ;
- TO2 : 20 082,18 € HT – 24 098,62 € TTC ;
- TO3 : non concerné ;
- TO4 : 35 792,00 € HT – 42 950,40 € TTC ;
- TO5 : 21 572,00 € HT – 25 886,40 € TTC ;
- TOTAL : 422 173,61 € HT – 506 608,33 € TTC.

LOT 3 : aménagement végétal, arrosage et mobiliers spécifiques : Entreprise ID VERDE – PRIN-DEYRANCON (79)

- TF : 271 824,84 € HT – 326 189,81 € TTC ;
- TO1 : 19 785,30 € HT – 23 742,36 € TTC ;
- TO2 : 4 082,90 € HT – 4 899,48 € TTC ;
- TO3 : 8 095,00 € HT – 9 714,00 € TTC ;
- TO4 : non concerné ;
- TO5 : non concerné ;
- PSE : 37 840,50 € HT – 45 408,60 € TTC ;
- TOTAL : 341 628,54 € HT – 409 954,25 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés comme indiqué ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer, ainsi que toute pièce afférente le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ